

Please Ensure a Healthy, Smoke-Free Environment For Your Health Care Worker

Second hand smoke is dangerous. It contains more than 50 chemicals that are known or suspected to cause cancer, and also increases the risk of heart attack and stroke. The Winnipeg Regional Health Authority is committed to protecting our workers from the dangers of second hand smoke, so we're asking for your cooperation.

If you are receiving health services in your home, we ask that you ensure a smoke-free environment for your health care worker by following these guidelines:

- ▶ Do not smoke inside your home for one hour prior to any home-based service you receive from the WRHA
- ▶ Do not smoke during the visit
- ▶ Ensure other residents or guests in your home do not smoke during these times
- ▶ Before any home-based service, clear the air of smoke as much as possible by:
 - Turning on exhaust fans (e.g. kitchen, bathroom fans)
 - If weather permits, opening windows to air out any remaining smoke
 - Thoroughly putting out all cigarettes

Thank you for your support of our WRHA workers.

Did you know...

- ▶ Second hand smoke is a combination of the smoke exhaled by a smoker and the smoke coming from the tip of a burning cigarette.
- ▶ Second hand smoke contains at least twice the nicotine and tar as the smoke inhaled by a smoker.
- ▶ Health Canada reports that second hand smoke contains more than 4,000 chemicals, over 50 of which are known, or suspected, to cause cancer.
- ▶ 93 per cent of what's in cigarette smoke is colourless and odourless.
- ▶ The more a person is exposed to second hand smoke, the greater the harm.
- ▶ Second hand smoke increases the risk of lung cancer, heart attack and stroke in non-smokers.



Winnipeg Regional
Health Authority
Caring for Health

Office régional de la
santé de Winnipeg
À l'écoute de notre santé

Veillez assurer un milieu sain et sans fumée à votre travailleur de la santé

La fumée secondaire est dangereuse. Elle contient plus de 50 produits chimiques qui causent ou sont soupçonnés de causer le cancer. Elle augmente également le risque de souffrir d'une crise cardiaque et d'un ACV. L'Office régional de la santé de Winnipeg s'engage à protéger ses employés contre la fumée secondaire, et fait ainsi appel à votre collaboration.

Si vous recevez des soins de santé à domicile, nous vous prions de bien vouloir assurer un milieu sans fumée à votre travailleur de la santé en suivant les directives suivantes :

- ▶ Ne fumez pas à l'intérieur de votre domicile une heure avant l'arrivée du travailleur de la santé de l'ORSW.
- ▶ Ne fumez pas durant sa visite.
- ▶ Assurez-vous que les personnes qui vivent avec vous ou qui vous rendent visite en font autant.
- ▶ Avant toute visite d'un travailleur de la santé, aérer votre domicile le plus possible :
 - en allumant les ventilateurs d'évacuation (p. ex., dans la cuisine, les salles de bain);
 - si le temps le permet, en ouvrant les fenêtres pour chasser la fumée restante;
 - en éteignant bien toutes les cigarettes.

Merci du soutien que vous accordez aux employés de l'ORSW.

Saviez-vous que...

- ▶ La fumée secondaire est une combinaison de la fumée exhalée par le fumeur et de celle provenant de l'extrémité de la cigarette.
- ▶ La fumée secondaire contient au moins deux fois plus de nicotine et de goudron que la fumée inhalée par le fumeur.
- ▶ Santé Canada rapporte que la fumée secondaire contient plus de 4 000 produits chimiques, dont plus de 50 qui causent, ou sont soupçonnés de causer, le cancer.
- ▶ Quatre-vingt-treize pour cent de ce qui se trouve dans la fumée d'une cigarette est incolore et inodore.
- ▶ Plus une personne est exposée à la fumée secondaire, plus les dommages sont graves.
- ▶ La fumée secondaire accroît le risque de cancer des poumons, de crise cardiaque et d'ACV chez les non-fumeurs.



Winnipeg Regional
Health Authority
Caring for Health

Office régional de la
santé de Winnipeg
À l'écoute de notre santé